



A l'attention de Monsieur le Premier ministre,

Paris, le 2 février 2021,

ANNE-CATHERINE

LOISIER

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que de nouvelles mesures de confinement sont en discussion, nous attirons votre attention sur la nécessité de maintenir les dispositions permettant aux établissements équestres de garantir la continuité des soins et l'exercice physique des équidés.

SENATRICE DE LA COTE-
D'OR

Ces derniers mois, les dirigeants de clubs, les propriétaires d'équidés et les cavaliers ont fait la preuve de leur sens des responsabilités dans l'application de ce protocole. Ils ont continué à se rendre dans ces établissements pour assurer les soins et l'exercice physique nécessaire aux poneys et chevaux, tout en respectant parfaitement le dispositif sanitaire, la traçabilité des flux.

VICE-PRESIDENTE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES ECONOMIQUES

La FFE veille scrupuleusement à ces bonnes pratiques, qui sont essentielles à la survie de bon nombre de ces établissements durement éprouvés par les impacts économiques d'une crise qui dure.

Le protocole mis en place vise à garantir autant le bien-être animal que la continuité du lien entre les "clients-propriétaires" et les établissements équestres.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir continuer à appliquer, en dépit de mesures potentiellement plus contraignantes, le protocole validé le 10 novembre dernier par la cellule interministérielle de crise.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Anne-Catherine LOISIER



Cosignataires :

Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne,
Jean-Marie JANSSENS, Sénateur de Loir-et-Cher,
Pierre-Antoine LEVI, Sénateur de Tarn-et-Garonne,
Michel LAUGIER, Sénateur des Yvelines,
Nadia SOLLOGOUB, Sénateur de la Nièvre,
Olivier HENNO, Sénateur du Nord,
Jean-Marie VANLERENBERGHE,
Alain DUFFOURG, Sénateur du Gers,
Valérie LETARD, Sénatrice du Nord,
Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime,
Sonia de LA PROVOTE, Sénatrice du Calvados
Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan,
Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes,
Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura,
Denise SAINT-PE, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques,
Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin,
Laurent LAFON, Sénateur du Val-de-Marne,
Annick JACQUEMET, Sénatrice du Doubs,
Pascal MARTIN, Sénateur de la Seine Maritime,
Françoise GATEL, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine,
Evelyne PERROT, Sénatrice de l'Aube,
Jean-François LONGEOT, Sénateur du Doubs,
Vincent DELAHAYE, Sénateur de l'Essonne,
Françoise FERAT, Sénateur de la Marne,
Bernard DELCROS, Sénateur du Cantal,
Patrick CHAUVET, Sénateur de la Seine Maritime.